

## **REYL & Cie intervient en tant que conseil financier et co-arrangeur dans le cadre de l'introduction en bourse de la société Ultima Capital SA**

**Genève, le 8 août 2019. REYL & Cie, un groupe bancaire indépendant établi à Genève, est intervenu en tant que conseil financier et co-arrangeur du placement privé dans le cadre de l'introduction en bourse de la société Ultima Capital SA (« Ultima Capital »), propriétaire, développeur et opérateur de biens hôteliers et immobiliers de luxe, qui fait aujourd'hui son entrée à la bourse BX Swiss.**

Ultima Capital (BX:ULTIMA), propriétaire, développeur et opérateur de biens hôteliers et immobiliers de luxe, fait aujourd'hui son entrée à la bourse BX Swiss avec un placement privé de plus de CHF 50 millions.

Les actifs d'Ultima Capital sont principalement composés d'un portefeuille de 32 biens immobiliers, tous détenus en propriété propre, comprenant des hôtels de luxe cinq étoiles supérieurs et des résidences situés dans des emplacements de choix, notamment à Gstaad, Schönried, Crans-Montana, Genève, Megève et Courchevel, avec une valeur nette de CHF 397 millions (hors impôts latents).

Max-Hervé George, co-fondateur d'Ultima Capital, déclare : *« Depuis le début du projet, il y a cinq ans, Ultima s'est considérablement développée. La cotation en bourse d'aujourd'hui sur le marché BX Swiss marque une étape importante de notre développement et nous sommes ravis d'accueillir nos nouveaux actionnaires. Nous avons un bilan solide, avec un niveau d'endettement faible de 31%, et une trésorerie totale à ce jour de 115 millions de francs suisses avec lesquels nous allons pouvoir renforcer la croissance d'Ultima. Le potentiel de croissance du marché de l'hôtellerie de luxe est important et nous sommes à l'avant-garde de plusieurs grandes tendances qui remodelent actuellement le secteur. Nous sommes ravis de travailler avec nos partenaires, notamment REYL & Cie, à l'expansion de la marque Ultima. »*

Thomas Fontaine, responsable d'Entrepreneur & Family Office Services chez REYL & Cie, déclare : *« Au cours des deux dernières années, nous avons travaillé aux côtés d'Ultima Capital et de ses co-fondateurs, non seulement en tant que banque partenaire, mais également en tant que conseil financier. L'introduction en bourse de ce jour est une très belle illustration de la nouvelle approche à 360 degrés d'Entrepreneur & Family Office Services. Cette collaboration harmonieuse entre les équipes de Corporate Advisory & Structuring et d'Entrepreneur & Family Office Services démontre notre capacité à créer de la valeur à long terme pour les entrepreneurs. »*

Christian Fringhian et Xavier Ledru, respectivement responsable et responsable adjoint de Corporate Advisory & Structuring chez REYL & Cie, font les commentaires suivants : *« Notre rôle de conseil financier et de co-arrangeur du placement privé dans le cadre de l'introduction en bourse d'Ultima Capital marque une étape majeure dans le renforcement de la présence de REYL & Cie sur les marchés de capitaux suisses. Cette transaction illustre la capacité de REYL & Cie à fournir une gamme complète de solutions institutionnelles, en particuliers sur les marchés de capitaux, ainsi qu'en matière de financements structurés et de fusions-acquisitions, pour aider nos clients entrepreneurs à chaque étape du développement de leur entreprise. »*

REYL & Cie et Engelwood Global Services sont intervenus en tant que conseils financiers et co-arrangeurs du placement privé. REYL & Cie est également intervenu en tant qu'agent payeur.

### **A propos de la cotation de Ultima Capital SA (ULTIMA) au BX Swiss**

[www.bxswiss.com](http://www.bxswiss.com)

- BX Swiss AG est une bourse Suisse régulée sous le contrôle de la FINMA.
- Le capital social d'Ultima Capital SA s'élèvera à CHF 590 992 à compter du 9 août 2019 et sera divisé en 5 909 922 actions nominatives. Toutes les actions de la société seront cotées sur le marché BX Swiss.
- Plus de CHF 50 millions (plus de EUR 45 millions) de placements privés auprès de 27 investisseurs internationaux et fonds d'investissement ont été réalisés, soit un flottant de 15,51% du capital émis après le premier jour de cotation.
- Les placements privés consistent en 412 852 nouvelles actions et 504 061 actions existantes. L'augmentation de capital et la clôture de la vente d'actions hors marché à de nouveaux actionnaires auront lieu au premier jour de la cotation (8 août 2019).
- Chaque action comporte une voix.
- Engelwood Global Services et REYL & Cie SA agissent en tant que conseils financiers d'Ultima Capital SA et co-arrangeurs du placement privé.
- REYL & Cie SA est l'agent payeur dans le cadre de la cotation.
- Stoneweg est le conseiller immobilier de la société Ultima Capital SA et Helvetadvisors SA en est l'évaluateur indépendant.

### **Chiffres clés du bilan au 17 juillet 2019**

- Trésorerie et équivalents de trésorerie de CHF 52.3 millions (EUR 47.8 millions).
- Total des actifs CHF 682 millions (EUR 623 millions).
- Valeur nette des actifs ajustée de 397 millions de francs suisses (EUR 362 millions) (hors impôts différés).
- Niveau net d'endettement 31 % (hors impôts latents).
- Après la cotation : augmentation de capital de CHF 23 millions (EUR 21 millions) à compter du 9 août 2019 et nouvelle ligne de crédit disponible de CHF 42 millions (EUR 38 millions).

### **A propos du Groupe REYL**

[www.reyl.com](http://www.reyl.com)

Fondé en 1973, le Groupe REYL est un groupe bancaire diversifié et indépendant avec une présence en Suisse (Genève, Zurich, Lugano), en Europe (Londres, Luxembourg, Malte) et dans le reste du monde (Singapour, Dubai et Etats-Unis). Le Groupe REYL (y compris ses filiales minoritaires) administre des avoirs supérieurs à CHF 16 milliards et emploie plus de 200 collaborateurs.

Développant une approche innovante du métier bancaire, le Groupe accompagne une clientèle d'entrepreneurs internationaux et d'investisseurs institutionnels par le biais de ses lignes d'activités *Wealth Management, Entrepreneur & Family Office Services, Corporate Advisory & Structuring, Asset Services et Asset Management*.

REYL & Cie SA bénéficie en Suisse du statut bancaire et exerce son activité sous le contrôle direct de l'Autorité fédérale de surveillance du marché financier suisse (FINMA) et de la

Banque Nationale Suisse (BNS). Les filiales du Groupe REYL sont par ailleurs réglementées par la LPCC en Suisse, la FCA en Royaume-Uni, la CSSF au Luxembourg, la MFSA à Malte, la MAS à Singapour, le DFSA à Dubaï et la SEC aux Etats-Unis.

### **A propos d'Ultima Capital**

[www.ultimacapital.com](http://www.ultimacapital.com)

Ultima Capital développe, détient et gère un portefeuille de 32 hôtels, résidences, chalets, villas et terrains dans 12 propriétés. L'offre s'adresse principalement à une classe de client millennials exclusifs qui souhaitent vivre des expériences uniques et personnalisées. Le portefeuille du groupe est composé de biens situés dans des emplacements de choix, destinés aux clients intéressés par la plus haute qualité de design, de bien-être, et de nourriture. Chaque hôtel et chaque résidence a pour objectif de fournir un service répondant aux normes les plus strictes : consultations médicales, de fitness, majordomes et chefs privés, chauffeurs privés, services de ménage et de conciergerie. La marque Ultima Collection est déjà opérationnelle à l'Ultima Gstaad Hotel & Residences, Megève, et Crans-Montana, et comprendra d'autres propriétés privées à Schönried, Crans-Montana, Genève, Megève et Courchevel. Les actions de la Société seront listées au BX Swiss en Suisse sous le symbole ULTIMA. Photographies et biographies peuvent être consultées sur [www.ultimacapital.com/team](http://www.ultimacapital.com/team)

### **Contacts presse**

#### **REYL & Cie SA**

T +41 22 816 80 20  
[presse@reyl.com](mailto:presse@reyl.com)

#### **Panemax**

Marielle Morerod  
Partner  
M +41 79 607 93 92  
[mm@panemax.com](mailto:mm@panemax.com)

### **Legal Disclaimer**

*Cette publication ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat de titres de la Société et ne constitue ni un prospectus ni une communication similaire au sens des articles 652a, 752 et / ou 1156 du Code des obligations, ni un prospectus de cotation. au sens des règles de référencement de la BX Swiss. La cotation est faite uniquement au moyen du prospectus publié et sur la base de celui-ci (y compris les éventuelles modifications qui y sont apportées). Une décision d'investissement concernant les titres de la Société ne devrait être prise que sur la base du prospectus de valeurs mobilières. Le prospectus est disponible gratuitement en Suisse pendant 12 mois à compter du premier jour de négociation chez ULTIMA CAPITAL SA, Baarerstrasse 25, 6300 Zoug, Suisse.*

*Cette communication est destinée uniquement aux (i) personnes résidant en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements relevant de l'article 19 (5) de la Loi de 2000 sur les services et marchés financiers (Financial Services and Markets Act 2000). (Promotion financière) Ordonnance de 2005 (l' "Ordonnance") ou (iii) Entités à valeur nette élevée et autres personnes auxquelles elle peut par ailleurs être légalement communiquée, relevant de l'article 49 (2) de l'Ordre (toutes ces personnes étant "personnes concernées"). Tout investissement ou activité d'investissement auquel se rapporte cette communication n'est disponible que pour les personnes concernées et ne sera exercé qu'avec des personnes concernées. Toute personne qui n'est pas une personne concernée ne doit pas agir ou s'appuyer sur cette communication ou sur son contenu.*

*La présente communication ne constitue pas une "offre au public" de titres au sens du règlement (UE) 2017/1129 (le "règlement sur les prospectus") des titres qui y sont mentionnés (les "titres") dans un État membre de l'Espace économique européen ("EEE").*

*Les titres mentionnés dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du US Securities Act of 1933, tel que modifié (le "Securities Act"), et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ni à des personnes américaines (en tant que tel est défini dans la Réglementation S de la Loi sur les valeurs mobilières) sauf si les valeurs mobilières sont inscrites en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières ou si une exemption des obligations d'enregistrement prévues par la Loi sur les valeurs mobilières est disponible. L'émetteur des titres n'a pas enregistré, et n'a pas l'intention d'enregistrer une partie des titres aux États-Unis, et n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de titres aux États-Unis.*

*Cette communication n'est pas destinée à être diffusée aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Cette communication ne constitue pas une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat, des valeurs mobilières dans quelque juridiction que ce soit.*